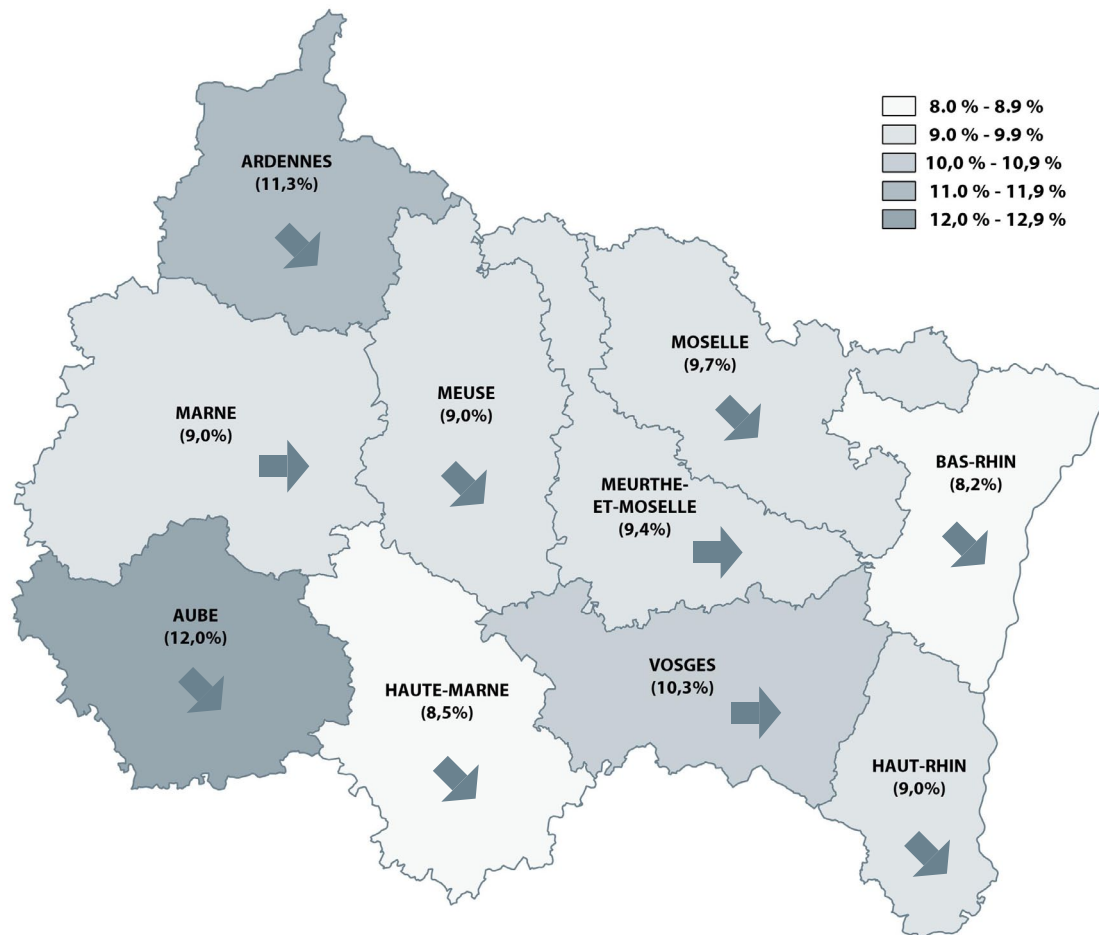


Dans le Grand Est, **le taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2017 s'établit à 9,3 %, en baisse de 0,1 point par rapport au trimestre précédent.** Le taux est supérieur de 0,1 point à celui de la France métropolitaine qui s'établit à 9,2 %, et qui est inférieur de 0,1 point par rapport au trimestre précédent. Selon les départements, le taux de chômage varie de 8,2 % à 12,0 %. Le taux le plus bas est enregistré dans le Bas-Rhin avec 8,2 % et est inférieur de 1,0 point au taux national. Le taux le plus élevé est constaté dans l'Aube avec 12,0 %. Par rapport au trimestre précédent, le taux de chômage baisse dans la plupart des départements de la région à l'exception de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges où il est stable. Il baisse de 0,3 point dans l'Aube et la Meuse, de 0,2 point dans le Haut-Rhin et de 0,1 point dans les Ardennes, la Haute-Marne, en Moselle et dans le Bas-Rhin.

En évolution annuelle, le taux régional baisse de 0,5 point pour atteindre 9,3 %. La baisse est de 0,8 point dans les Vosges, de 0,7 point en Haute-Marne et dans la Meuse, de 0,6 point dans les Ardennes, l'Aube et le Haut-Rhin, de 0,5 point dans la Marne et le Bas-Rhin, de 0,4 point en Meurthe-et-Moselle et de 0,3 point en Moselle.

TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT



ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DU TAUX DE CHÔMAGE PAR DÉPARTEMENT

Département	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1	2017 T2	Évol. trim. (en point)	Évol. annuelle (en point)
Ardennes	11,9	12,0	11,9	11,4	11,3	-0,1	-0,6
Aube	12,6	12,6	12,8	12,3	12,0	-0,3	-0,6
Marne	9,5	9,4	9,4	9,0	9,0	0,0	-0,5
Haute-Marne	9,2	9,2	9,1	8,6	8,5	-0,1	-0,7
Meurthe-et-Moselle	9,8	9,7	9,8	9,4	9,4	0,0	-0,4
Meuse	9,7	9,7	9,6	9,3	9,0	-0,3	-0,7
Moselle	10,0	10,1	10,1	9,8	9,7	-0,1	-0,3
Bas-Rhin	8,7	8,7	8,6	8,3	8,2	-0,1	-0,5
Haut-Rhin	9,6	9,7	9,6	9,2	9,0	-0,2	-0,6
Vosges	11,1	11,1	10,8	10,3	10,3	0,0	-0,8
Grand Est	9,8	9,9	9,8	9,4	9,3	-0,1	-0,5
France métropolitaine	9,7	9,7	9,7	9,3	9,2	-0,1	-0,5

AVERTISSEMENT : Les séries de taux de chômage localisés associées à la publication des résultats du 4^{ème} trimestre 2013 ont été révisées. D'une part, le nombre de chômeurs est revu à la baisse au niveau national après la rénovation du questionnaire de l'enquête Emploi ; ce qui a une incidence comparable sur les taux de chômage estimés au niveau local. D'autre part, la méthode d'estimation des taux de chômage localisés a été améliorée sur différents points (passage de l'emploi au lieu de travail à l'emploi au lieu de résidence, information sur les travailleurs frontaliers, etc...). A partir d'avril 2014, les nouvelles séries de taux de chômage régionaux et départementaux ont été réétalonnées, l'impact des changements de méthode ayant été neutralisé, elles sont cohérentes sur l'ensemble de la période d'estimation.

TAUX DE CHÔMAGE LOCALISÉ

PAR DÉPARTEMENT ET PAR ZONE D'EMPLOI

2^{ÈME} TRIMESTRE 2017

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI

	2016 T2	2016 T3	2016 T4	2017 T1	2017 T2	Évolution trim. (en point)	Évolution an. (en point)
Charleville-Mézières	12,6	12,7	12,7	12,2	12,0	-0,2	-0,6
Troyes	12,5	12,5	12,7	12,2	12,0	-0,2	-0,5
Châlons-en-Champagne	8,3	8,4	8,5	8,1	8,1	0,0	-0,2
Épernay	7,5	7,4	7,4	6,9	6,9	0,0	-0,6
Reims	10,6	10,5	10,4	10,0	10,0	0,0	-0,6
Chaumont-Langres	7,3	7,4	7,2	6,8	6,6	-0,2	-0,7
Vitry-le-François/Saint-Dizier	11,4	11,4	11,3	10,7	10,7	0,0	-0,7
Longwy	9,7	10,0	9,9	9,6	9,4	-0,2	-0,3
Lunéville	11,2	11,3	11,5	11,1	11,1	0,0	-0,1
Nancy	9,3	9,2	9,2	8,9	8,9	0,0	-0,4
Bar-le-Duc	8,3	8,3	8,1	7,8	7,7	-0,1	-0,6
Commercy	11,1	11,1	10,6	10,2	9,8	-0,4	-1,3
Verdun	10,7	10,7	10,6	10,3	10,2	-0,1	-0,5
Metz	9,8	9,8	9,9	9,5	9,5	0,0	-0,3
Forbach	12,9	13,0	13,1	12,8	12,7	-0,1	-0,2
Sarrebouurg	8,1	8,0	7,8	7,3	7,5	0,2	-0,6
Sarreguemines	9,2	9,5	9,7	9,3	9,0	-0,3	-0,2
Thionville	9,6	9,7	9,6	9,3	9,2	-0,1	-0,4
Épinal	11,1	11,0	10,9	10,4	10,5	0,1	-0,6
Remiremont	10,3	10,2	9,9	9,5	9,4	-0,1	-0,9
Saint-Dié-des-Vosges	13,7	13,7	13,4	12,8	12,6	-0,2	-1,1
Neufchâteau	9,4	9,4	9,1	8,8	8,7	-0,1	-0,7
Haguenau	7,3	7,3	7,1	6,8	6,7	-0,1	-0,6
Molsheim-Obernai	6,5	6,4	6,4	6,2	6,2	0,0	-0,3
Saverne	7,7	7,5	7,2	6,8	6,7	-0,1	-1,0
Sélestat	7,7	7,8	7,7	7,4	7,2	-0,2	-0,5
Strasbourg	10,0	10,1	10,1	9,8	9,6	-0,2	-0,4
Wissembouurg	6,0	6,1	5,8	5,6	5,5	-0,1	-0,5
Colmar	8,1	8,1	7,8	7,5	7,4	-0,1	-0,7
Mulhouse	11,2	11,3	11,3	10,8	10,6	-0,2	-0,6
Saint-Louis	7,6	7,6	7,6	7,2	7,1	-0,1	-0,5
Grand Est	9,8	9,9	9,8	9,4	9,3	-0,1	-0,5
France métropolitaine	9,7	9,7	9,7	9,3	9,2	-0,1	-0,5

DES ÉVOLUTIONS TRIMESTRIELLES DIFFÉRENTES SELON LES ZONES

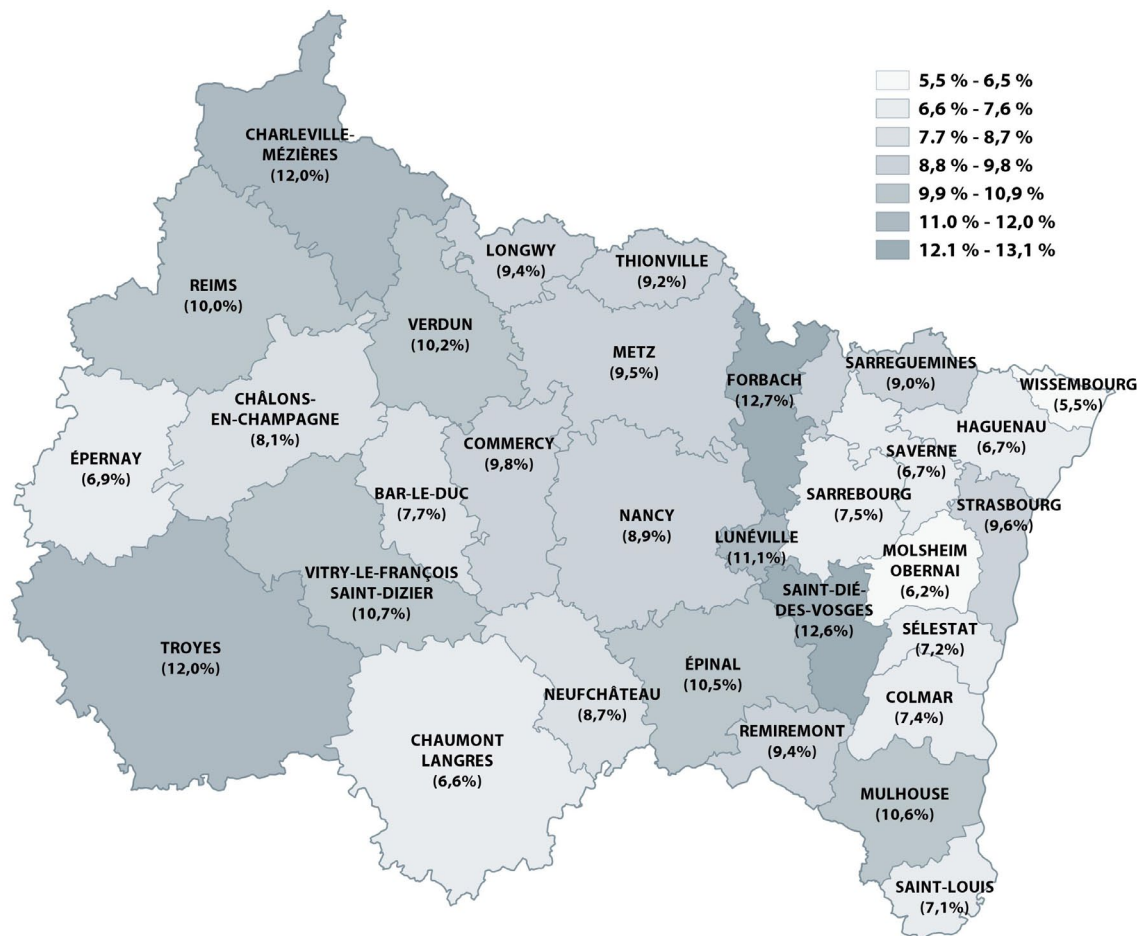
Les taux de ce 2^{ème} trimestre 2017 varient de 5,5 % (zone d'emploi de Wissembouurg, -0,1 point ce trimestre) à 12,7 % (zone d'emploi de Forbach, -0,1 point sur le trimestre).

Le taux de chômage baisse ce trimestre dans la majorité des zones d'emploi à l'exception de huit zones d'emploi (Châlons-en-Champagne, Épernay, Reims, Vitry-le-François/Saint-Dizier, Lunéville, Nancy, Metz et Molsheim-Obernai) où il est stable et de deux zones d'emploi où il augmente, de 0,1 point dans celle d'Épinal et de 0,2 point dans celle de Sarrebouurg. Les baisses les plus importantes sont enregistrées dans les zones d'emploi de Sarreguemines (-0,3 point) et de Commercy (-0,4 point).

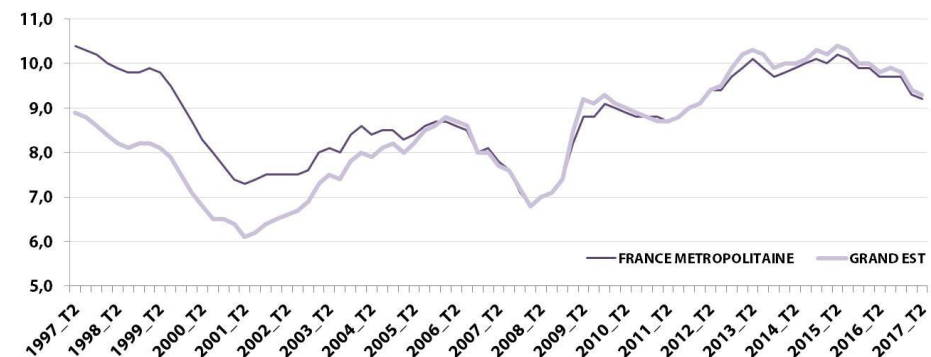
Le taux reste inférieur aux taux régional et national dans quinze zones d'emploi, un chiffre en augmentation d'une unité par rapport au précédent trimestre.

Sur un an, le taux de chômage enregistre une baisse dans toutes les zones d'emploi. La baisse varie de -1,3 point dans la zone d'emploi de Commercy à -0,1 point dans celle de Lunéville. Elle est aussi supérieure à 1 point dans les zones d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges (-1,1 point) et de Saverne (-1,0 point).

TAUX DE CHÔMAGE PAR ZONE D'EMPLOI (SUITE)



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE SUR 20 ANS



ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE PAR RÉGION

Par rapport aux autres régions françaises, Le Grand Est occupe le 6^{ème} rang dans l'ordre décroissant au 2^{ème} trimestre 2017, un rang inchangé par rapport au trimestre précédent. Elle fait ainsi partie des 6 régions ayant un taux supérieur au taux national.

La région Hauts-De-France a le taux le plus élevé (11,7 %). Les Pays de la Loire ont le taux le plus faible (7,9 %).

Rang	Région	2017 T2
1	HAUTS-DE-FRANCE	11,7
2	OCCITANIE	11,0
3	PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	10,8
4	CORSE	10,0
5	NORMANDIE	9,5
6	GRAND EST	9,3
	FRANCE METROPOLITAINE	9,2
7	CENTRE - VAL DE LOIRE	8,9
8	NOUVELLE - AQUITAINE	8,8
9	BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE	8,3
10	ILE-DE-FRANCE	8,1
10	AUVERGNE - RHONE-ALPES	8,1
12	BRETAGNE	8,0
13	PAYS DE LA LOIRE	7,9

Directrice de la publication : Danièle GIUGANTI.

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Grand Est - 6 rue Gustave Adolphe Hirn - 67000 Strasbourg.
Service Études Statistiques et Évaluation - Résultats octobre 2017 - ISSN 2556-630X.